

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur-Fraternité-Justice

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT RURAL



PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES FILIERES INCLUSIVES (PRODEFI)

Avis d'appel à Manifestation d'Intérêt N° ____ / CIMAC/PRODEFI/2020

(Recrutement de Consultant : Bureau d'études)

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de dépenses du PRODEFI, affiché dans les locaux et publié sur le site du PRODEFI depuis le 04/04/2020.

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie bénéficie d'un don du Fonds International de Développement de l'Agriculture (FIDA) et du Programme d'Adaptation de l'Agriculture Paysanne (ASAP) pour financer le coût du Projet de Développement des Filières Inclusives (PRODEFI). Dans ce cadre, il est prévu le recrutement d'un consultant pour «l'étude technique et le suivi des travaux de construction de trois magasins de stockage des PFNL au Hodh Gharbi».

L'objectif de la mission est d'assurer les prestations permettant les meilleures conditions de réalisation de ces travaux. Il s'agit de la réalisation de l'étude technique (élaboration des APS, APD, DE et DAO) ainsi que du suivi et du contrôle de ces travaux.

Le mandat du consultant comprendra, entre autres, les activités suivantes :

1. Réaliser un APS pour chaque magasin et le faire approuver par les autres structures techniques concernées ;
2. Après l'approbation des APS, le Consultant préparera les APD/DE/DAO et les fera valider de la même façon que les APS ;
3. Assurer le contrôle de l'exécution des travaux ;
4. Approuver les décomptes soumis par les entreprises de travaux ;
5. Participer à la réception des travaux.

Le consultant doit justifier d'une expérience avérée dans le domaine de suivi des travaux similaires. Les manifestations d'intérêt seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Expérience générale: **40** points
- Expérience spécifique: **60** points

L'Unité de Gestion du Projet de Développement de Filières Inclusives (UGP) invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir un dossier présentant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le but de cet avis est la constitution d'une liste restreinte de bureaux d'études. Un consultant sera sélectionné suivant la méthode SFQC.

Le Consultant devra mobiliser une équipe comprenant au moins : (i) un Ingénieur Génie Civil ; et (ii) trois Techniciens supérieurs. Aucun CV n'est demandé à cette étape puisque le personnel ne sera pas évalué.

Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre :

- Une lettre de candidature ;
- Une liste des expériences générales et spécifiques précisant la nature des activités réalisées ;
- Les attestations de bonne fin délivrées par les clients (**toute expérience non attestée ne sera pas prise en considération**) ; et
- Un acte de groupement, le cas échéant.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **14/05/2020 à 10h00 GMT** :

Commission Interne des Marchés de PRODEFI, Programme Pays Mauritanie-FIDA sis à ZRD Ext. N° 0002, Ksar – Nouakchott - Mauritanie. Tél.: 45 24 33 00, Email : ugp@prodefi.mr

**Le Coordinateur du PRODEFI
Abdelkader MOHAMED SALECK**